

Septembre 2022 n° 142



La fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle.

Victor HUGO (1802-1885), écrivain, dramaturge, intellectuel et personnalité politique.

Editorial

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

L'actualité alimente l'inquiétude... Certains effets sont déjà réels ou annoncés sous peu, d'autres restent incertains. Mais puisque les causes et les conséquences des grands évènements nous dépassent, il est salutaire de trouver, dans notre quotidien et à notre échelle, des actions exprimant notre liberté et notre libre arbitre.

Par l'activité professionnelle, le sport, les associations, les soins aux proches, l'entretien du logement et du jardin, les liens de voisinage et d'amitié, chaque personne peut poser des actes et prendre des décisions. Ceci façonne nos vies, jour après jour. Et c'est le meilleur des anti-stress!

De même, l'action municipale s'applique à ce qui est à sa portée, avec le souci de tous. Avec des moyens limités, il faut réparer, construire, accompagner, protéger et préparer l'avenir. La mise à niveau de la voirie avance, le bâtiment de stockage associatif s'achève, la rénovation de l'Espace Tilleul va démarrer, puis ce sera la maison sur la place. Il faut aussi créer les conditions pour que les entreprises puissent se développer sur la commune, et y rester lorsqu'elles réussissent. Face à la montée des prix, les tarifs communaux s'adaptent aux moyens des familles. Deux *foodtrucks* devraient bientôt desservir notre commune, puis un distributeur alimentaire automatique.

L'offre culturelle fait appel à des artistes de la zone proche. A la *Grange aux Dîmes*, les amateurs et les jeunes troupes sont accueillis pour créer leur spectacle. Le *Local pour tous* est idéal pour faire éclore des nouveaux projets : petites réparations, décorations naturelles, apiculture, cosmétiques faits maison, informatique, échanges littéraires, projets humanitaires ou solidaires, idées pour faire des économies et protéger l'environnement... Place aux initiatives!

Les difficultés du moment pourraient être un accélérateur, pour des solutions de proximité et de bon sens. Ce n'est pas le moment d'avoir peur, mais le moment d'agir, ici et ensemble, pour l'avenir que nous désirons.

Le Maire, Robert BIAGI, avec l'ensemble des conseillers municipaux.

Mouvements du sol

La sécheresse sévère et prolongée a causé un affaissement des sols argileux, spécialement dans les secteurs de La Chapelle et de La Marzelle. Le phénomène a cette année une ampleur inhabituelle. Des bâtiments affectés par le passé ont vu les dégâts progresser. D'autres constructions, jusque-là indemnes, ont subi des déformations nouvelles et spectaculaires (basculement, fissuration, arrachement). Ces situations sont douloureuses pour les propriétaires et les occupants, atteints sur leur lieu de vie et sur leur patrimoine.

Le dispositif national de reconnaissance des catastrophes naturelles prévoit que, chaque année en janvier, les communes transmettent aux services de l'Etat la liste des dommages constatés dans l'année précédente. Dans ce but, les propriétaires concernés doivent <u>se signaler en Mairie</u> (simple courrier ou message électronique décrivant brièvement leur situation). Ils doivent aussi <u>regrouper et conserver tous les éléments utiles</u> pour faire reconnaître les dommages (photos avant/après, descriptifs datés, factures initiales ou de réparation, constats d'experts...).

La situation de notre commune cette année a été signalée à Mme la Députée Stella DUPONT et à M le Ministre Christophe BECHU, qui en ont bien conscience. Devant un phénomène d'ampleur nationale (plus d'un million de bâtiments concernés selon le Ministère), il est évoqué qu'un dispositif nouveau serait nécessaire, basé sur une nouvelle loi. Vos élus locaux suivent ce dossier avec attention et font appel à la solidarité de tous pour aider les victimes à passer ce moment difficile.



Le Conseil municipal du 19 septembre 2022 a été reporté

Sans délibération nécessaire pour ce mois, le conseil du 19 septembre a été converti en une réunion de travail portant prioritairement sur la question des aménagements (habitat, locaux professionnels, développement des commerces et services).

Prochain Conseil municipal le 17 octobre 2022 à 20h00 à la Grange aux Dîmes

Ecole

Cette année, l'effectif est stable à Nicolas Condorcet, avec 106 élèves en 5 classes, de la PS au CM2.

L'équipe enseignante est renouvelée, par l'arrivée de quatre nouvelles personnes : Mme Bouteloup en CM2, Mme Landreau et Mme Epain en CE2-CM1, Mr Picherit en CP-CE1 (pour décharge de direction).

A cette occasion, changement de niveau pour Mme Verger (PS-MS) et Mme Jourdren (MS-GS). Le Directeur M Prono conserve les CP-CE1.

Un nouveau logo de l'école apparaît, il a été réalisé par les élèves de l'année 2021-2022.

#

Relai Infos Jeunes

La commune adhère au dispositif d'expérimentation du Ministère de l'Education et de la Jeunesse en installant un *Relai Infos Jeunes*.



Tous les jeunes de 15 à 30 ans pourront y consulter une documentation sur papier ou en ligne, et être mis en relation avec des professionnels du réseau national *Info Jeunes*. Les thématiques sont variées : se former, travailler, se loger, s'engager, vivre au quotidien, partir à l'étranger, se déplacer, sortir et découvrir.

Le Relai Infos Jeunes sera installé dans le bâtiment périscolaire et d'accueil de loisirs. Une personne de l'équipe d'animation accueillera les jeunes de 17h30 à 18h30 les vendredis et les orientera pour trouver l'information dont ils ont besoin.

Ouverture prévue mi-octobre 2022!

Enquête Jeunesse rurale

Un collectif de structures jeunesse, de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et le SDJES de Maine-et-Loire préparent un évènement à destination des jeunes en milieu rural.

Dans ce but, il propose un questionnaire à destination des jeunes de 15 à 25 ans afin de mieux les connaitre.

Pour participer, suivez le QRcode!

Soins infirmiers

Mme Pauline MENARD s'associe avec Mme CASSARI et Mme VERMEULEN, au sein du cabinet d'infirmières situé sur la place de l'église.



Cette praticienne est déjà intervenue pour des remplacements, certains patients la connaissent déjà.

Bienvenue à notre nouvelle infirmière!

Bâtiments communaux

La construction du bâtiment de stockage associatif et communal est bien avancée, près de la Halle de sports et du Local pour tous. Livraison prévue en octobre.

Des box spacieux seront proposés aux associations, intégralement ou en partage, en remplacement de leurs locaux actuels moins commodes et moins sécuritaires.

<u>Ateliers Mémoire</u> - Renseignements en Mairie



Comité de jumelage



Le 15^e anniversaire du jumelage entre Soulaines et Rottmersleben sera célébré à Rottmersleben (Saxe-Anhalt, Allemagne) du 21 au 26 octobre 2022 :

♦ 21 – 22 octobre : voyage aller

♦ 23 – 24 octobre : fêtes à Rottmersleben

♦ 25 – 26 octobre : voyage retour

L'hébergement sur place se fera en familles d'accueil.

Le comité de jumelage de Soulaines souhaite constituer une délégation représentative de la commune.

Les personnes désireuses de participer à ce voyage et faire partie de la délégation peuvent s'adresser, avant le 3 octobre 2022, à Gérard Robin : 02.41.57.70.27 ou 06.89.25.92.92 ou gerard.robin8@wanadoo.fr.

Vous pouvez aussi prendre contact avec les membres du bureau du Comité de jumelage : Marie-Thérèse et Michel Calmet, Michèle Agator, Michel Lemeunier, Agnès Bourgouin et Chantal Caure.

Octobre rose

La Ligue contre le Cancer de Maine-et-Loire organise une journée pour le grand public, gratuite, le 11 octobre 2022 au Centre de Congrès d'Angers.

Conférences, expositions, rencontres et partage d'expérience, pour comprendre ces situations fréquentes, essayer de réduire les risques ou mieux faire face.



Déchèteries

A partir de janvier 2023, un badge sera nécessaire pour accéder aux huit déchèteries d'Angers Loire Métropole (Ardoiserie, Villechien, Baumette, Emmaüs, Petit Guichard, Lac bleu, Brunellerie, Haut-Coudray).



Le nombre d'accès ne sera pas limité, au moins dans un premier temps. Le badge pourra être commandé à partir du 17 octobre : voir www.angersloiremetropole.fr

Ceci est indépendant de l'accès à la déchèterie de la Claye Brunette (Juigné-sur-Loire), qui ne dépend pas d'ALM et restera accessible aux mêmes conditions que jusqu'à présent (badge).

Déchets sauvages

Angers Loire Métropole (ALM) organise, sur le territoire des 29 communes qui la composent, un inventaire des déchets sauvages, du 26 septembre au 28 octobre, pour mieux connaître et comprendre ces incivilités.

Les élus et les agents communaux sont chargés de cet inventaire. Ils peuvent être aidés par les signalements donnés par les habitants. Pour cela, merci de contacter le secrétariat de Mairie, les agents communaux ou les élus, lorsqu'un nouveau dépôt sauvage est constaté.

Pour information, les auteurs des dépôts sauvages dans notre commune sont généralement identifiés.

En plus de l'amende infligée par l'OFB ou la commune, le coût d'enlèvement leur est facturé.

Grippe aviaire

L'influenza aviaire (nom officiel) circule activement parmi les oiseaux sauvages et menace les oiseaux domestiques. L'arrêté préfectoral du 23 septembre place tout le Maine-et-Loire en zone de protection et de surveillance.



Les oiseaux des élevages professionnels et des basses-cours privées doivent être soit <u>enfermés</u> soit <u>protégés sous des filets</u>.

Les particuliers détenteurs de volailles doivent les déclarer en Mairie (accueil ou 02.41.45.30.21 ou écrit). Les professionnels sont suivis par la DDPP et tenus par des obligations de contrôles supplémentaires.

Sécheresse toujours...

Il fait moins, chaud, quelques gouttes de pluie sont tombées, mais le 18^e Arrêté Sécheresse (20/09/2022) rappelle que la situation hydrographique reste critique.

Le bassin de l'Aubance est toujours en situation CRISE. L'utilisation de l'eau reste très contrainte pour tous : arrosage des potagers seulement entre 20h et 8h, interdiction de lavage extérieur à grande eau, de remplissage de piscine, etc...



Travaux routiers

Des travaux de voirie ont été réalisés en septembre, à la Haute Grolière et aux Ajoncs (625 m), aux Huttières (350 m), ainsi qu'à la Mare Lalande. Un effondrement de buse a été réparé au Haut Plessis.









La communauté de communes Loire Layon Aubance reporte à 2023 le réaménagement du carrefour de la Mare Biotte, après l'enfouissement des réseaux d'électricité et de communication cette année. Ce projet concerne notre commune pour le côté sud de la route départementale et surtout pour modifier la priorité du *Stop* vers Châruau, jugé dangereux

« En berdassant coum' des abeilles ...

...qui vezounn' autour d'ein rucher...»

Ah l'amour, l'amour! Entre nous, c'est à la vie, à la mort, c'est l'amour fou, celui qui consume et qui détruit.

Les Provençaux l'ont bien compris et ont trouvé mon patronyme : l'amadou, celui qui est amoureux. Rien d'étonnant à cela, ma capacité à m'enflammer tel un amoureux transi vous a marqués tout autant que ma façon de m'accrocher à l'« hêtre » aimé!

L'arbre et moi, c'est toute une aventure, une épopée qui remonte à plusieurs milliers d'années. Entre les hommes et moi, c'est une longue histoire ! Otzi, l'homme mort il y a 5300 ans dans un glacier autrichien portait sur lui un morceau de pyrite, un silex et... un amadouvier. A ma façon, j'ai participé à la maîtrise du feu par l'humanité... vous me remercierez plus tard !

Voilà en quelques mots le résumé de mon histoire.

Mon nom scientifique est *Fomes fomentarius* ou amadouvier. Je ne peux vivre sans consommer mon hôte, à tel point que pour beaucoup je ne suis rien d'autre qu'un parasite qui profite d'une blessure pour m'installer. Mais pour de nombreux forestiers, ma présence dans une hêtraie est le signe d'une forêt en bonne santé qui abrite une grande diversité de champignons. Mycologues de tout poil, à vos couteaux et vos paniers, je vous annonce une récolte des plus variées!

La moins bonne nouvelle c'est que je me suis imposé à mon hôte et que celui-ci se dégradera, et verra son bois se décomposer très rapidement en pourriture blanche. Entre nous c'est l'amour vache, le « je t'aime moi non plus » des forêts de nos contrées.



Il m'arrive tout de même de faire des infidélités au hêtre, mon arbre fétiche. Ainsi, regardez cette photo : un saule tente de m'évincer de son tronc à coup de jeunes pousses me transperçant de part en part! On finira par tomber tous les deux et je continuerai à vivre quelques années (jusqu'à 30 ans) sur sa dépouille, et je ne le remercierai jamais assez.

Ça n'empêche que, tout d'meime, on s'plaisait ben tous les deux : c'est ein reichesse quant' on s'aime, et, d'fait, je fûm' ben heureux!

A c't'heure et pour en finir, je vous dis... *topette!*.

VIDE-GRENIERS

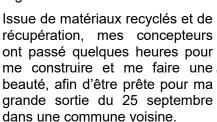
Organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 2 Octobre 2022 Buvette



Qui Que Quoi ... Soulainois?

Vous avez pu me voir dévaler le bitume au Bas et au Haut Plessis, « à fond la caisse », il y a quelques semaines. C'est que j'avais besoin d'entrainement, et surtout mes coéquipiers bien connus à Soulaines avaient besoin de me tester, afin de vérifier tous mes organes de sécurité!





Qui suis-je ? L'image ci-dessus vous donne des indices complémentaires, en attendant la réponse qui sera donnée le mois prochain!

Théâtre local: L'invitation

Alexandra Cottet, Bertrand Thomas et Christophe Gourichon, sur une comédie d'Hadrien Raccah.

A la Grange aux Dimes, les 7 et 8 octobre à 20h30, et le 9 octobre à 16h00. Accueil: 30 mn avant la représentation.

Prix libre. Bénéfices reversés aux JSP du Val d'Auassociations bance, aux Marie Noëlle et Des étoiles pour Mael.

À quelques jours de la Première, il reste toujours possible de réserver au

.06.44.84.71.87 ou linvitation102022@gmail.com



Nilson José: spectacle humoristique

Ce que les femmes se disent entre elles, ce que les

hommes se disent entre eux... De tout cela résulte un éclairage sur les précieuses règles du couple ...

> le 15 octobre à 20h30 à la Grange aux Dîmes 12 € (hors commune) 7,50 € (Soulainois) 5 € (tarif réduit)



Réservations: grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr ou 02.41.45.30.21

Agenda

Date	Évènement
2 octobre	Vide-greniers Espace Cortequisse—9h-17h
7 octobre 8 octobre 9 octobre	Théâtre: L' Invitation Alexandra COTTET, Bertrand THOMAS & Christophe GOURICHON Grange aux Dîmes 7 & 8 octobre à 20h30 - 9 octobre à16h
15 octobre	Humour : Le journal d'Amélie Nilson JOSE <i>Grange aux Dîmes - 20h30</i>
19 novembre	Concert Folk & Rock : Thibault Bernier Quartet Folk Grange aux Dîmes - 20h30

<u>Grange aux Dîmes :</u> grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr

Accueil périscolaire: 02.41.57.63.98 et 06.08.01.61.62

Centre Social des Ponts de Cé : 02.41.79.75.72

Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr

Aide à domicile: Mme DIMA: 06.16.16.72.37

Transport solidaire: 02.41.45.30.21

Informations pratiques

Mairie: ouverte au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h30 (fermée les samedis).

02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneaupocket.com

Bibliothèque: 02.41.44.29.72 - biblisoulaines@orange.fr

Ecole (direction): 02.41.45.72.08 RAM du Mûrs-Erigné : 02.41.66.38.91

Accueil de Loisirs Sans Hébergement : tousegosoulaines@yahoo.fr

Cabinet infirmier: 02.41.45.32.93

Presse: Monique THIOU 06.29.99.85.22 (Courrier de l'Ouest)

Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (Ouest-France)

Articles, brèves, informations... pour Les Infos: communication@soulaines-sur-aubance.fr